

Vie Municipale

Inscription sur la liste électorale

Date limite d'inscription : 14 mai 2021

Documents à présenter : pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile récent (inscription possible sur le site : www.servicepublic.fr). Par ce site internet, chaque électeur peut interroger sa situation électorale via le service en ligne "Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote".

Changement d'adresse : demandez la mise à jour de votre inscription.

Contact : 02.97.65.19.19. ou etatscivil@languidic.fr

Offres d'emploi

La commune recrute :

1 responsable du service Bâtiment à temps complet (35/35^{ème}). Référence de l'offre sur www.emploi-territorial.fr : 056201100150718

Sous la responsabilité du responsable du Centre Technique Municipal, le responsable du service bâtiment assure la maintenance du patrimoine de la Commune et la gestion d'une équipe de 4 personnes. Il sera chargé de :

- Encadrer, coordonner, organiser et planifier les différents travaux de l'équipe bâtiment.
- Assurer la maintenance des installations électriques et de l'éclairage public.
- Coordonner et effectuer le suivi des opérations réalisées en régie ou par des entreprises extérieures en conformité avec les exigences définies.
- Veiller et faire appliquer les normes de sécurité, d'hygiène et d'utilisation des matériels (conditions d'exécution du travail et règles de sécurité, habilitations, EPI...)
- Assurer le suivi de la maintenance et des contrôles obligatoires du patrimoine bâti.
- Assurer 18 week-ends d'astreinte par an.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS. Date de prise de fonctions au plus tôt le **1^{er} septembre 2021**. Adresser lettre de motivation, CV, copie des diplômes, dernière situation administrative, 2 dernières évaluations et dernier bulletin de paie pour le **7 juin 2021 au plus tard** à Monsieur le Maire, 2 rue de la mairie – 56440 LANGUIDIC

EMA'genda

Cycle d'initiation à l'informatique par Unicité : Les mercredis 5,12 et 19 mai.

Renseignements et inscription au 02.97.65.19.18.

Permanence du PIMMS : Service d'accès au droit et d'accompagnement aux démarches administratives en ligne à la médiathèque, **tous les mercredis de 14h à 17h** sur rendez-vous uniquement.

Renseignements et inscription au 02.97.65.19.18.

La médiathèque reprend ses horaires d'ouverture habituels (fermeture le 1^{er} et le 8 mai)

Mardi de 15h00 à 18h30

Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h00 à 18h30

Vendredi de 15h à 18h30

Samedi de 10h à 12h30 et de 14h00 à 17h

Jauge de 30 personnes, accès aux ordinateurs uniquement sur rendez-vous. Service de Bibliodrive, presse en ligne (Caféyn), auto-formation en vidéo (Skilléos) sur www.mediatheque-languidic.net

Printemps des poètes :

l'Espace des Médias et des Arts présente une exposition collective "Art et poésie" visible durant le mois de mai aux heures d'ouverture de la Médiathèque.

Voici également les liens pour une visite virtuelle de l'exposition : <https://www.artsteps.com/>
<https://www.artsteps.com/view/606727f3331839305e3ca978>

Une fois sur le site, entrez "Languidic" dans le cadre "Recherche d'expositions".

A noter : le temps du chargement peut prendre du temps.

Atelier Art Tangle-Marque-Pages : samedi 29 mai de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30 avec Stéphanie Vigneaud – Salle 3 – Rez de jardin

L'art Tangle est une technique de dessin qui consiste à réaliser une succession de motifs dans une zone bien définie. L'atelier Marques Pages consistera à créer des marques pages avec des motifs de la méthode Zentangle et des Gemmes (pierres précieuses) en utilisant des crayons aquarellables. Places limitées (5 participant(e)s) par séance pour public ado (à partir de 12 ans) et adulte. Gratuit, matériel fourni sur réservation auprès de la médiathèque : 02.97.65.19.18.

Espace des Médias et des Arts - 12 ter, rue Jean Moulin
Médiathèque - 02.97.65.19.18.
Ecole de musique - 02.97.65.84.43.

Info travaux Place Guillaume

Le traçage des places de parking sera effectué courant mai suivant les conditions météorologiques.

Quel nom pour la nouvelle salle de Kergonan ?

A Kergonan, les travaux de la nouvelle salle multifonctions sont bientôt terminés... reste à présent à lui trouver un nom ! Pour faire vos propositions, participer au jury final : il suffit de vous rendre sur Facebook "Languidic officiel", cliquer sur le lien et compléter le formulaire. A vous de jouer !

Informations diverses

Don du Sang

Mercredi 5 mai de 15h à 19h

(salle Jo Huitel)

Afin d'éviter les temps d'attente et à accueillir les donneurs dans les meilleures conditions sanitaires possibles, les collectes de sang se déroulent désormais sur rendez-vous.

www.dondesang.efs.sante.fr



Enquête logements vacants

Lorient Agglomération vient d'engager, à l'échelle de ses 25 communes, une étude sur la vacance des logements privés en partenariat avec l'observatoire de l'habitat de l'ADIL 56, afin de mieux en comprendre les causes et les caractéristiques.

Dans cette perspective, tous les administrés de la commune, propriétaires d'un logement vacant depuis plus de 2 ans, vont recevoir dans les prochaines semaines, un questionnaire. Cette enquête se déroulera entre le mois d'avril et de juillet. Les données collectées seront traitées de manière anonyme et confidentielle par l'ADIL 56.

Pour plus d'information : enquete@adil56.org ou 02.97.47.13.15.

Menus du restaurant scolaire municipal

Lundi 03 : Suprême de pomelos – Roti de porc aux oignons ; Frites / poivrons aux herbes – Yaourt nature sucré

Mardi 04 : Mini pizza – Chili sin carne ; Riz de Camargue bio. / courgettes poêlées – Fruit de saison bio.

Jedi 06 : Toast au chèvre – Sauté de dinde aux raisins ; Boulgour / brocolis – Salade de fruits

Vendredi 07 : Salade de tomates – Filet de poisson sauce tomate ; Pommes vapeur / brunoise de légumes – Fromage Barre Bretonne

Lundi 10 : Melon – Boulettes de soja tomate et basilic ; Mélange de céréales / ratatouille – Flan caramel

Mardi 11 : Macédoine thon vinaigrette – Hachis parmentier ; salade verte – Fromage – Fruit de saison

Lundi 17 : Suprême de pomelos – Saucisse ; Lentilles vertes et carottes bio à la crème – Glace vanille / fraise

Mardi 18 : Salade aux fromages – Omelette ; Petits pois bio / poêlée de champignons – Fruit de saison

Jedi 20 : Concombres vinaigrette – Spaghettis Bolognaise ; salade verte – Entremet vanille

Vendredi 21 : Feuilleté emmental – Filet de poisson citron et tomate ; Pommes vapeur / épinards à la crème – Fruit de saison bio.

Mardi 25 : Betteraves aux pommes – Filet de poisson sauce basquaise ; Semoule de blé / Légumes – Petit Suisse

Jedi 26 : Tomates mozzarella – Emincé de bœuf ; Cœur de blé / courgettes poêlées – Roulé confiture

Vendredi 27 : Melon – Dahl de lentilles corail et riz de Camargue ; Carottes vichy bio. – Semoule au lait

Repas élaborés dans la cuisine du restaurant scolaire, et pouvant contenir les allergènes suivants : gluten, crustacés, œuf, poisson, arachide, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, sulfites, lupin, mollusques.

Les menus avec allergènes du self et servis à table sont consultables sur le site internet www.languidic.fr

Les informations communiquées sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution des mesures gouvernementales

Vie Associative

Pass'Asso : un coup de pouce pour mon asso !

En lien avec l'ensemble des intercommunalités bretonnes, la Région a lancé un nouveau dispositif d'aide, sur critères, pour venir en aide aux associations les plus durement touchées par la crise sanitaire. Lorient Agglomération et ses 25 communes membres ont souhaité saisir cette opportunité pour apporter elles aussi leur soutien au réseau associatif local, fer de lance de nombreuses initiatives qui concourent à la vitalité du territoire.

Pour être éligibles au dispositif, les associations devront répondre aux critères suivants :

- avoir leur siège domicilié sur la commune,
- exercer une activité contribuant à la vitalité associative du territoire et dont les objectifs s'inscrivent en cohérence avec ceux de la Région Bretagne, de Lorient Agglomération, et de ses communes membres,
- être en activité au moins depuis le 1^{er} janvier 2019,
- employer de 0 à 9 salariés (ETP au 31/12/2020),
- pouvoir justifier d'une situation financière fragilisée par la crise sanitaire (forte baisse de recettes d'exploitation par rapport à l'année 2019).

Le dossier de demande doit être déposé avant le 30 juin 2021 (formulaire disponible à l'accueil de la mairie).

La décision d'attribution de subvention sera prise par Lorient Agglomération, sur proposition de la commune où l'association est domiciliée et après examen par un comité composé d'élus de Lorient Agglomération et d'un élu de la Région Bretagne.

Un doute ? une question ? :

Mail : contact-pole-developpement@agglo-lorient.fr

Téléphone : 02.90.74.72.42